

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2021)
Heft: 2316

Buchbesprechung: La Vallée de Joux, des images - un regard [Dominique Weibel]

Autor: Jeanneret, Pierre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

contrairement à ce qui se passe par exemple dans les cantons des Grisons, de Vaud ou de Neuchâtel. Et l'impôt sur les gains immobiliers

prélevé dans tous les cantons au moment de la vente successive des biens-fonds n'empêche pas la spéculation.

Regard amoureux sur «La Vallée»

Récit en images des époustouflantes balades dans les paysages de La Vallée de Joux du photographe Dominique Weibel

Pierre Jeanneret - 08 février 2021 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/38372>

L'ouvrage d'une qualité esthétique exceptionnelle ne comporte pas de texte, à l'exception d'un bref avant-propos autobiographique de l'auteur, ainsi que de la courte légende accompagnant chacune des photographies.

Dominique Weibel a commencé à seize ans un apprentissage de photolithographe dans une imprimerie. Parallèlement, il a monté un petit laboratoire de photos noir et blanc à son domicile et s'est inscrit au photoclub de Lausanne. En 1985-1986, il a momentanément changé de vie, en devenant équipier, barreur et photographe aux côtés de Pierre Fehlmann dans sa course autour du monde à la voile. Puis il a travaillé comme photographe indépendant à Lausanne, avant de s'installer en 2000 à la Vallée de Joux. Au cours de ses excursions, il s'est pris d'amour pour cette région du Jura vaudois et a réussi à en capter l'âme.

Ce livre d'art s'articule en chapitres. Le premier s'intitule «Panorama». On y trouve une série de photographies magnifiques, avec des vues générales en très grand format, notamment des lacs de Joux et Brenet, souvent prises en plongée, depuis la Dent de Vaulion. Ces images offrent des atmosphères, surtout par temps brumeux, où des vapeurs flottent au-dessus des eaux et des champs. Le photographe aime les ambiances, et en particulier celles, automnales, qui confèrent aux paysages toute leur poésie.

Le chapitre deux, «Nature et animaux», rassemble des vues forestières plus rapprochées,

plus intimes. L'auteur excelle aussi comme photographe animalier, fortement inspiré par les gravures et dessins de Robert Hainard. On y voit des sangliers en hiver, des chamois, de grands tétras, des volatiles aquatiques. Puis, arrive l'«Hiver». Des paysages, que connaissent bien les skieurs de fond, avec les arbres figés dans le gel et les fermes isolées, désertées en morte-saison par leurs habitants. Ceux-ci sont d'ailleurs presque absents de l'opus, à l'exception, par exemple, des petits personnages se baladant ou patinant sur le lac de Joux gelé, dans la quatrième partie, nommée coquinement «*Histoires d'eau*».

Le cinquième chapitre, «*Lieux-dits*», évoque une série de bâtisses et de refuges. Un bref commentaire indique parfois leur fonction, par exemple «*ancien relais des gendarmes qui contrôlaient la frontière*». Enfin, «*Villages et animaux*» focalise sur les localités de cette vallée très particulière. Là seulement effleure l'activité industrielle et horlogère qui caractérise aussi la région, avec quelques vues lointaines d'usines, dont les produits partent vers le monde entier.

Cet album photographique ne constitue pas une approche ethnographique de la Vallée de Joux, qui montrerait aussi le travail ouvrier, les nombreux chœurs renommés, ou encore la vie paroissiale de cette région qui vit aussi fleurir les communautés darbystes. Pour cela, on retournera, par exemple, au film réalisé par Jean Mayerat entre 1969 et 1973. Le choix opéré par Dominique Weibel est en effet de régaler les

yeux en montrant une Vallée de Joux dans toute la beauté de ses paysages, de sa vie animale et de son architecture traditionnelle.

Dominique Weibel, *La Vallée de Joux, des images - un regard*, Neuchâtel, Éditions Alphil, 2020, 231 p.

Expresso

Les brèves de DP

Tromperie sur la marchandise

[Proviande](#) mène des campagnes publicitaires pour encourager la consommation de viande indigène. À cet effet, la Confédération lui verse annuellement plus de 6 millions de francs. Viande suisse ? L'importation de fourrage étranger, surtout du soja, représente 60 % de l'alimentation du cheptel helvétique. La [Constitution fédérale](#) prescrit une production adaptée aux conditions locales, ce qui, selon le [Contrôle fédéral des finances](#), devrait interdire une telle subvention. | *Jean-Daniel Delley, 05.02.2021*

Identification électronique

Tout le monde admet que «les téléphones portables, les billets de banque et les passeports soient [fabriqués par des privés](#)», observe la conseillère fédérale Karin Keller-Suter. Alors, pourquoi ne pas admettre, par analogie, que les fournisseurs privés d'identification électronique puissent recevoir de la Confédération les données voulues pour émettre l'e-ID, utilisable pour tous leurs services offerts en ligne? Mais il ne faudrait pas qu'en prime ils restent détenteurs des informations traitées et les exploitent, même dans le respect de la protection des données. | *Yvette Jaggi, 08.02.2021*